

GUILLAUME FAVOREU, EXPERT OPTIMES / **« Peu de projets d'agrandissement »**

Le cabinet toulousain Optimes accompagne des agriculteurs, des OP laitières ou des entreprises agroalimentaires dans leur gestion et leur stratégie. Un des associés, Guillaume Favoreu, ingénieur et expert foncier, nous fait part de son expérience.

EN DÉPÎT DE PRIX DU LAIT EN HAUSSE, LA COLLECTE SE MAINTIENT DANS LE ROUGE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE. COMMENT ANALYSEZ-VOUS CE PHÉNOMÈNE ?

La production laitière est un métier extrêmement exigeant et technique, dans lequel le moindre grain de sable (santé de l'éleveur, aléa climatique, problème sanitaire, de repro ou de machine à traire...) peut faire plonger la rentabilité. Si vous ajoutez à cela les crises laitières de 2009 puis de 2015, qui ont laissé des traces, vous comprendrez que beaucoup d'éleveurs soient fatigués voire usés. Quand je les rencontre, la question qui revient le plus souvent, c'est : j'arrête ou bien je continue ? Ils ont le sentiment, notamment dans le Sud-Ouest, que le prix du lait est fixé au niveau minimum qui leur permettra tout juste de se maintenir à flot. Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, de la déprise laitière dans la région. Ni du faible nombre d'éleveurs laitiers qui nous sollicitent pour des projets d'agrandissements.

QUE RECOMMANDERIEZ-VOUS AUX ÉLEVEURS LAITIERS QUI SOUHAITERAIENT NÉANMOINS SE DÉVELOPPER ?

S'agrandir peut conduire à des économies d'échelle et à une augmentation des performances, mais c'est aussi accroître les risques, y compris sociétaux (environnement, mises en cause sur le bien-être animal. Aussi, avant de se lancer, le bon indicateur c'est l'équilibre global de l'exploitation, qui suppose un bon diagnostic. Il faut veiller, entre autres choses, à ne pas accroître la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, pour les fourrages en particulier – les plus autonomes sont ceux qui s'en sortent le mieux actuellement.

Plus important encore, les aspects humains : il convient de préparer soigneusement une association ou un recrutement en s'assurant que l'on s'entend bien avec le nouveau partenaire ; de vérifier, le cas échéant, que l'on va trouver de la main-d'œuvre à proximité (dans l'Allier, une ferme laitière ne tournerait pas sans des réfugiés afghans) ; de veiller enfin à l'équilibre personnel du dirigeant, ce qui passe par une bonne gestion de son temps.



« BEAUCOUP D'ÉLEVEURS ONT LE SENTIMENT QUE LE PRIX DU LAIT EST FIXÉ AU NIVEAU MINIMUM QUI LEUR PERMETTRA TOUT JUSTE DE SE MAINTENIR À FLOT », CONSTATE GUILLAUME FAVOREU (OPTIMES).

AU MOMENT DE LA TRANSMISSION D'UNE EXPLOITATION, LES APPROCHES ÉCONOMIQUE ET PATRIMONIALE S'AFFRONTENT. OÙ EN EST AUJOURD'HUI CE DÉBAT ?

Premier constat, il est aujourd'hui beaucoup plus compliqué de transmettre une ferme laitière qu'une ferme céréalière par exemple. Pour toutes les raisons évoquées précédemment, les candidats à la reprise ne se bousculent pas, sauf dans certains secteurs où le prix du lait est jugé attractif. Au moment d'estimer une entreprise agri-

cole, le dialogue entre la valeur de rendement et la valeur patrimoniale va se poser différemment selon les filières. En règle générale, on accorde plus de poids à la valeur de rendement en viticulture, en arboriculture ou en maraîchage qu'en production laitière, dont la situation économique est jugée plutôt fragile. Chez Optimes, pour guider la réflexion, nous abordons la question en incluant l'évaluation des « cinq capitaux » de l'exploitation : le capital humain, le capital productif, le capital stratégique (la politique d'investissement), le capital aval (contrats, accords de commercialisation) et le capital sociétal – les agriculteurs eux-mêmes se posent des questions au regard du manque de reconnaissance sociale qu'ils perçoivent.

LE DÉBAT SUR L'OPTIMISATION FISCALE ET SOCIALE EST RÉCURRENT. QU'EN DITES-VOUS ?

Il est clair qu'il y a un surinvestissement dans certains matériels. Pour un bénéfice supposé à court terme, l'optimisation fait courir un risque fort à l'entreprise dans la mesure où l'on perd de vue la gestion. Une comptabilité, ce n'est pas d'abord une déclaration fiscale, c'est surtout un outil de suivi de la gestion. La constitution d'une holding avec des filiales qui clôturent à des dates différentes (pour l'évaluation du stock de céréales par exemple) peut faire perdre la vision d'ensemble : quelle est la rentabilité réelle de l'ensemble ? Si, malheureusement, certains projets naissent d'une volonté d'optimisation, chez Optimes nous considérons qu'il s'agit d'un choix marginal après validation des éléments de pérennité humaine et économique. La « cerise sur le gâteau », en quelque sorte.

PROPOS RECUEILLIS PAR BENOÎT CONTOUR